**6 juillet 2020**

**COMMUNIQUE DE PRESSE ASSOCIATION CAMPAGNE GLYPHOSATE 46**

### Le collectif Glyphosate46 appelle à venir Lundi 13 juillet à partir de midi devant le Tribunal Judiciaire de Cahors pour le 1er dépôt de plaintes des « Pisseurs involontaires de Glyphosate Lotois » qui commencera à 13h (heure d’ouverture du greffe). Ce dépôt sera effectué par notre référent lotois pour une petite centaine de plaignants.

# Pendant le confinement, sous le prétexte que le Covid 19 empêcherait les consultations du public, le gouvernement a reculé de nouveau en accordant des réductions supplémentaires pour épandre les pesticides à des distances encore plus faibles des habitations que celles - pourtant insuffisamment protectrices - imposées en décembre. Cette situation est d’autant plus inquiétante qu’une exposition chronique à la pollution de l’air est considérée par ATMO-France comme un facteur aggravant les conséquences d’une infection par le Covid 19. Il serait justifié, dans de telles circonstances sanitaires, d’éloigner les pulvérisations de pesticides des domiciles des riverains des zones cultivées. Les préfets doivent protéger les riverains, pas aggraver la situation !

### La Campagne Glyphosate nationale propose aux citoyens la recherche de glyphosate dans les urines, principal marqueur de notre ingestion quotidienne de pesticides. Cette campagne est un très grand succès: de nombreuses étapes ont été franchies, qui nous rapprochent de la perspective d’un procès : 6300 analyses à ce jour et 4731 plaintes déposées auprès du Pôle santé auprès du Tribunal Judiciaire de Paris ; création d'un groupe pluridisciplinaire pour travailler aux analyses des résultats… La campagne a créé un effet boule de neige avec des analyses de cheveux et des arrêtés municipaux contre les pesticides. Tout cela amène à une prise de conscience très large de l'imprégnation permanente et généralisée que nous subissons.

La Campagne Glyphosate permet à celles et ceux qui le souhaitent de porter plainte **contre les responsables du maintien de ce produit sur le marché** (les décideurs, politiques ou responsables d'entreprise, qui ont permis de diffuser ces produits sans analyses suffisantes) pour mise en danger de la vie d’autrui, tromperie aggravée et atteinte à l’environnement.

Sur 182 prélèvements dans le Lot, nous rappelons que 166 ont choisi de porter plainte, dont 11 enfants. La moyenne Lotoise est de  **1,36 ng/ml**. **Tous les tubes du Lot avec plainte contiennent entre 3 fois et 38 fois le taux de référence de glyphosate dans l’eau potable qui est de 0,1 ng/ml maximum** (nanogramme par millilitre), ce qui est de toutes façons une norme arbitraire. **Nous pensons qu’un taux de zéro est le seul acceptable, dans l’eau potable comme dans l’organisme humain**. Rappelons que l’eau, l’air, le sol, l’alimentation, sont pollués non seulement par le glyphosate mais par ses **co-formulants (composés de résidus de pétrole toxiques et d’arsenic).**

### POUR une agriculture sans pesticide

Nous savons maintenant qu’une agriculture agro-écologique pourrait nourrir la planète. Des agronomes et des agriculteurs proposent déjà des alternatives.

L’agriculture dite conventionnelle s’appuie sur des béquilles chimiques dont les consommateurs ne veulent plus et qui sont insoutenables pour la planète.

**S’engager et soutenir cette campagne répond à un engagement personnel, citoyen, non-violent et responsable :**

**« Je me lève pour affirmer mon refus d’être en permanence exposé à des pesticides qui mettent en danger ma santé, celle de mes proches et celle de tous les êtres vivants sur terre ».**

**CAMPAGNE GLYPHOSATE 46 –**  **glypho46@riseup.net** -

**Tel : 06 60 22 23 54**